

Code de Conduite

Nos Valeurs et la responsabilité professionnelle

1 - PRÉAMBULE	16
2 - DÉCLARATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	16
3 - CE EN QUOI NOUS CROYONS	18
4 - NOS VALEURS SONT UNIVERSELLES	19
5 - LE PERSONNEL	20
6 - LES DROITS DE L'HOMME	22
7 - LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT	23
8 - RAPPORT AVEC L'ENVIRONNEMENT	26
9 - GOUVERNANCE	28
Le lexique anglais – français – arabe	31



1 - Préambule

Nous à SEREPT, ainsi que tous ceux qui coopèrent avec nous dans nos exploits quotidiens, sommes motivés par des standards éthiques éminents que nous appliquons, chacun dans son domaine individuel de travail quotidien. Nous sommes confiants que notre personnel fera toujours de son mieux, et nous estimons que toute personne travaillant au sein de notre société respecte nos principes.

Notre Code de Conduite s'applique à toutes nos activités. Nos systèmes de gestion de processus et nos orientations constituent la mise en oeuvre obligatoire et détaillée des politiques générales de notre entreprise. Ils représentent l'application consciencieuse du Code de Conduite et constituent la base de nos systèmes d'orientation.

Notre Code de Conduite s'applique à toutes nos opérations.

Nos employés, permanents et temporaires; nos partenaires; nos contractants et toutes les autres personnes qui agissent au nom de l'entreprise doivent, au cours de leur travail quotidien, respecter toutes les lois et la réglementation en vigueur et doivent tous être guidés par nos principes. Là où le doute survient quant aux comportements éthiques appropriés, nos employés doivent consulter leurs supérieurs hiérarchiques avant d'agir.

2 - Déclaration de la Direction Générale

SEREPT recherche et exploite le pétrole en Tunisie en tant que filiale d'OMV et de l'ETAP. Sa responsabilité est de produire du pétrole pour fournir l'énergie à l'économie croissante du pays.

Le développement de l'entreprise a été caractérisé ces dernières années par sa durabilité.

Notre stratégie est ambitieuse et nécessite une performance remarquable et un haut niveau d'engagement et d'enthousiasme pour façonner nos tendances et régler notre allure. La pierre angulaire de notre stratégie consiste à maintenir durablement notre production de pétrole au-dessus de 10 000 Bbls/j.

Nous nous sommes fixés des objectifs économiques clairs et nous nous sommes aussi engagés à réaliser ces objectifs dans une culture axée sur les valeurs éthiques.

A cette fin, nous avons introduit dans ce Code de Conduite les principes de base qui guident toutes nos actions.

Notre Code de Conduite est basé sur nos valeurs et il est le document fondamental de l'entreprise – comment nous devons accomplir nos tâches, mettre en oeuvre notre stratégie et réaliser nos objectifs opérationnels et économiques.

Nous nous sommes engagés à mettre en oeuvre la responsabilité professionnelle de notre entreprise par le moyen d'un processus global et continu qui inclut l'intégration de cette responsabilité dans notre stratégie, la définition de critères mesurables, la mise en place de systèmes de gestion et la définition des standards, des orientations d'entreprise et des principes fondamentaux.

Au nom du Conseil d'administration, la Direction Générale a établi ces principes

fondamentaux pour exprimer son interprétation de la durabilité, c'est-à-dire, tenir compte des aspects économiques et écologiques, et de la responsabilité sociale dans tous nos processus de prise de décisions et dans toutes nos activités.

Un aspect clé dans l'intégration de ces principes dans nos affaires quotidiennes est la création de la prise de conscience et de la bonne volonté, nécessaires pour réaliser le changement d'attitudes requis.

Nous prendrons en considération ce besoin dans nos plans de formation et de développement du personnel.

La complexité de nos affaires, leur influence sur l'environnement et les attentes qui découlent du public sont toutes en évolution.

En tant qu'entreprise tournée vers l'avenir, nous accordons une grande valeur à la transparence et au dialogue actif avec nos actionnaires, notre personnel, nos contractants, le gouvernement, les représentants des groupes d'intérêts, les organisations non gouvernementales et le public en général.

Pour SEREPT, la croissance n'exclut pas la responsabilité professionnelle; au contraire, cette responsabilité est un outil indispensable de management.

En effet, le succès durable des affaires ne peut être assuré que s'il est accompli en tenant compte de l'environnement, la santé, la sécurité, la sûreté, les intérêts du consommateur et les conditions de vie des gens dans nos zones d'activité.

Les actions que nous entreprenons sous des conditions critiques et difficiles devraient en particulier être orientées vers des valeurs universelles.

Notre Code de Conduite a été rédigé en interne, en collaboration avec plusieurs parties prenantes, principalement nos partenaires. Nous apprécierons les commentaires, ajouts et suggestions provenant de toute personne interne ou externe pour améliorer notre Code de Conduite et mieux réaliser nos objectifs.

**Directeur Général Adjoint
Andreas SCHEED**



**Président Directeur Général
Tarak HAMZAOUI**



3 - Ce en quoi nous croyons

L'activité fondamentale de la SEREPT est l'exploitation du pétrole pour soutenir l'économie en croissance du pays.

Avec cet objectif en vue, nous visons à augmenter les activités dans lesquelles nous nous engageons, à progresser d'avantage et à augmenter la valeur de l'entreprise.

Nous nous sommes engagés à une politique d'entreprise durable, basée sur l'économie, l'écologie et la responsabilité professionnelle. Pour nous, la responsabilité professionnelle n'est pas en conflit avec le professionnalisme ou la croissance.

Au contraire, elle est un outil indispensable de gestion pour mettre notre Code de Conduite en pratique dans l'entreprise.

Ainsi, nous améliorons l'environnement et nous créons des richesses pour la société – aussi bien que pour l'entreprise – en minimisant les risques, en améliorant notre réputation et notre identité. Nous essayons aussi d'améliorer notre dialogue avec les parties prenantes pour faciliter l'innovation.

Nous sommes conscients que plusieurs obligations existantes dans notre Code de Conduite sont respectées depuis des années. Nous sommes aussi conscients qu'il y a une nécessité d'amélioration et de perfectionnement, surtout en ce qui concerne nos systèmes de management et notre dialogue avec les parties prenantes. La Responsabilité Professionnelle exige un changement des attitudes qui doivent être développées et activées par la formation appropriée et par un engagement clair au niveau pratique de la part des dirigeants qui doivent agir comme modèles.

• Nos principes peuvent être résumés comme suit

Nous nous sommes engagés à réaliser du progrès et à créer de la valeur.

Nos activités devraient aussi créer des avantages économiques et des améliorations continues dans la qualité de vie des gens et des régions qui sont influencés par notre travail et notre présence.

Nous contribuons au développement durable en tenant compte des aspects écologiques et de la responsabilité professionnelle.

Nous sommes en conformité avec les valeurs universelles reconnues et notamment lorsque nous sommes en pleine activité.

La que nous travaillons, nous nous efforçons à améliorer nos résultats et nos pratiques professionnelles d'une façon continue.

La conformité avec notre Code de Conduite est un défi quotidien qui ne peut être gagné qu'à travers des processus et des efforts continus.

La mise en oeuvre de notre Code de Conduite couvre tous les domaines fondamentaux de la responsabilité professionnelle:

le personnel, les droits de l'Homme, la santé, la sécurité, la sûreté, la relations avec l'environnement et la gouvernance d'entreprise, y compris les éthiques professionnelles.

Nous assumons notre responsabilité à l'égard de nos actions, de nos produits et de nos services et nous nous efforçons d'assurer que nos partenaires appliquent eux aussi des standards éminents comparables et de les aider pour mettre en oeuvre de tels standards. Notre Code de Conduite est la base du management de notre entreprise. Nous nous préparons à être jugés sur la base de nos engagements volontaires actuels et futurs en y adaptant nos systèmes d'orientation permanente et de reporting périodique.

4 - Nos Valeurs sont Universelles

En tant qu'une entreprise mixte, nous avons des responsabilités dans plusieurs secteurs, et envers de nombreuses parties prenantes: clients, personnel, actionnaires, associés, contractants et fournisseurs – ont de nous leurs propres attentes.

La où nous sommes engagés, notre soucis est partagé avec d'autres groupes d'intérêts : les sociétés soeurs, les gouvernements, les intérêts politiques, les autorités de contrôle, la société civile et les habitants locaux.

Tous ces groupes d'intérêts mesurent nos activités et nous jugent sur la base des valeurs éminentes. Par conséquent, nous visons à démontrer et développer des standards clairs et persuasifs. En établissant nos valeurs fondamentales et nos systèmes de reporting et d'orientation, nous sommes guidés par les principes du Pacte Mondial de l'ONU et les meilleures pratiques reconnues.

Notre comportement général se base ainsi sur les principes suivants:

- Soutenir et respecter la protection des droits internationaux de l'homme dans notre sphère d'influence.
- S'assurer que nous ne sommes pas impliqués dans aucune violation des droits de l'homme.
- Soutenir la liberté syndicale et reconnaître sérieusement le droit aux négociations collectives.
- Encourager l'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire.
- Encourager l'abolition effective du travail des enfants.
- Soutenir l'élimination de toute discrimination en ce qui concerne l'emploi et les professions.
- Soutenir une approche préventive contre les défis écologiques.
- Entreprendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité envers l'environnement.

- Encourager le développement et la diffusion de technologies qui ne nuisent pas à l'environnement.
- Lutter contre toutes les formes de corruption et d'extorsion.

Nos rapports sur la santé, la sécurité et l'environnement sont développés par étapes et à base modulaire afin qu'à moyen terme, nous pourrions surveiller et préparer des rapports objectifs sur tous les aspects fondamentaux de la Responsabilité Sociale.

5 - Le Personnel

Le succès de notre activité est basé sur le dévouement, la créativité et les qualifications de notre personnel et avant tout sur leur motivation et leur bonne volonté d'apprendre.

Nous sommes heureux de reconnaître leur individualité et leur désir d'assumer leur responsabilité.

Sachant qu'ils voudraient faire de leur mieux, nous voulons que notre politique d'entreprise encourage qu'ils soient heureux et fiers de travailler avec nous. Ils doivent être capables de chercher et profiter des occasions pour leur développement personnel dans le travail. Nous nous efforçons d'être l'une des meilleures sociétés pour laquelle on aimerait travailler, et d'être un employeur impartial et responsable et de promouvoir l'égalité des chances et des formes modernes de développement des employés et un environnement de travail positif et dynamique.

Les employés éminents et motivés sont la clef du succès de la société.

Nos employés sont sélectionnés exclusivement selon leurs qualifications, convenance et performance.

• Egalité des chances

Notre politique consiste à faire bénéficier tout le personnel de l'égalité des chances.

Les employés ainsi que les demandeurs d'emploi ne seront discriminés pour aucune de ces raisons : âge, race, conviction religieuse, couleur de la peau, nationalité, origine ethnique, croyances politiques ou autres, genre, orientation, handicap, ou statut familial. Ce principe consiste à traiter tout le monde de la même manière et dans les mêmes conditions.

L'application de différentes conditions ne doit

être faite que sur la base de critères objectifs et raisonnables.

Tous les principes d'entreprise suivants sont subordonnés au principe d'égalité de chances. Cependant, dans certains cas, SEREPT ne sera pas capable de déployer des agents d'un groupe ou d'un genre particulier dans une région particulière par suite de raisons de sécurité.

• Recrutement

Nous nous sommes engagés à sélectionner et à recruter des employés qui conviennent le mieux aux exigences actuelles et futures du travail et à faciliter leur intégration dans l'organisation. Le principe d'égalité de chances est strictement observé.

Le recours aux annonces internes au sein de l'entreprise assure que nos employés ont, au moins, les mêmes chances d'emploi que les candidats externes.

Nos employés sont sélectionnés exclusivement selon leurs qualifications, leur performance et convenance à l'emploi.

Nous nous efforçons à employer des personnes des régions dans lesquelles nous opérons.

• L'emploi

Notre politique vis-à-vis du personnel est basée sur l'emploi permanent.

Les agents et l'organisation doivent tous les deux bénéficier de relations de travail permanente.

A cette fin, nous sommes très attentifs quant à la sélection du personnel et nous attachons une grande importance à l'éducation, aux programmes de formation, aux conditions de travail et au développement de carrière.

Nous sommes conscients aussi que la sécurité de l'emploi représente un souci majeur, aussi

bien pour les employés que pour la société et la région concernée.

Par conséquent, nous déployons des efforts considérables pour être à la hauteur de ces responsabilités, et ceci en prévoyant tous les cas possibles.

Là où les circonstances organisationnelles exigent un changement du lieu de travail, de l'environnement de sécurité, mutation ou la fin de l'emploi, nous évaluons toutes les options, nous engageons un dialogue constructif et nous réagissons avec le maximum possible de soin et de sensibilité.

Là où le licenciement d'un employé devient inévitable, en dépit des programmes de formation et de développement, nous nous efforçons pour prendre en considération les incidences économiques et sociales sur les concernés.

Les employés peuvent, avec l'approbation de leur hiérarchie, s'acquitter de leurs obligations d'une manière permettant l'équilibre entre leurs vies professionnelles et privées.

• La Formation et le développement

Notre objectif est de promouvoir le bien-être économique de l'entreprise, l'emploi permanent et le développement personnel de tous nos employés à travers la formation et d'autres moyens de développement.

C'est la responsabilité de la Direction Générale ainsi que de la Direction des Ressources Humaines de déterminer les besoins en personnel.

Les employés assument aussi une grande partie de responsabilité.

Les facteurs importants dans le développement du personnel sont basés sur les valeurs personnelles de respect, intégrité, loyauté, honnêteté, flexibilité, transparence, innovation, et coopération.

La formation et l'éducation sont vues comme

un investissement dans les employés en estimant qu'il y aura aussi des avantages pour l'entreprise.

La formation continue prend la forme de cours de formation interne et externe.

La formation à distance ainsi que la formation sur le tas sont encouragées.

• Développement des agents, planification des carrières et des successions

Dans le cadre de notre politique d'emploi permanent et dans le but d'assurer au personnel un développement optimal, il existe, comme règle générale, une procédure annuelle de planification du développement personnel. Cela garantit que le potentiel individuel soit reconnu et développé d'une manière optimale dans l'intérêt à la fois de l'individu et de l'organisation et empêche l'apparition de postes vacants.

• Politiques de rémunération

La politique de notre organisation vise à assurer que les employés soient rémunérés équitablement en contre partie de leur rendement.

Ce système reflète les exigences légales, les standards qui prévalent au sein de l'industrie pétrolière et des conditions locales.

Il inclut aussi des primes au profit de certains individus ou groupes, comme une récompense pour des exploits particulièrement louables.

En attribuant des avantages sociaux, les besoins des employés sont, les éléments principalement pris en considération, ainsi que la nécessité d'être comparable avec d'autres organisations.

6 - Les Droits de l'Homme

Nous croyons que la croissance économique et l'ajout de valeur sont des objectifs légitimes. Néanmoins, nos activités devraient aboutir non seulement à des avantages économiques, mais aussi à une qualité de vie meilleure pour les individus qui sont touchés par nos activités. Là où nous sommes, nous voulons être de bons voisins.

Où que nous travaillons, nous observons strictement les lois et les règlements en vigueur et nous respectons la culture et le mode de vie, avec une intention sérieuse de comprendre le caractère spécial de notre région hôte. Aussi loin que s'étend notre influence, nous respectons, observons, et soutenons la protection des Droits de l'Homme dans notre sphère d'influence.

Nos principes éthiques assurent que notre organisation ne participe à aucune violation des droits de l'homme, et que nous soyons conformes aux statuts et aux règlements existants.

C'est principalement la responsabilité du gouvernement de veiller au respect des droits de l'homme.

Nous soutenons cet effort et nous encourageons l'observation de ces droits.

• Evaluation des nouveaux contrats

Nous examinons nos nouveaux investissements consciencieusement et nous fournissons des efforts considérables pour évaluer objectivement les conséquences- socio-économiques et socioculturelles prévisibles de nos activités, ainsi que leurs effets possibles sur l'environnement, les risques probables, les aspects de sécurité et les conflits potentiels. En cas d'incertitude ou de doute, nous consultons des experts qualifiés et pertinents.

Pour nos activités de chantier, nous nous efforçons à consulter et coordonner constamment avec la communauté locale. Nous communiquons aussi avec des représentants pertinents à l'échelle régionale et nationale. En tant que participants mineurs dans des consortiums et des entreprises, nous essayons, quel que soit le degré de notre participation, d'assurer que nos partenaires et tous les autres opérateurs emploient les meilleures pratiques commerciales.

• Violation des Droits de l'Homme dans l'environnement dans lequel nous opérons

Lorsqu'on nous fait part d'une violation des droits de l'homme dans un environnement dont nous sommes responsables, nous l'apportons immédiatement à l'attention des autorités en rapport pour qu'elles enquêtent objectivement sur l'acte et son origine.

• Travail forcé, travail des enfants, liberté syndicale

En tant qu'une entreprise, nous travaillons dans des régions hôtes avec des systèmes socio-économiques et socioculturels très variés; mais nous restons attachés aux règlements pertinents.

Quel que soit les conditions, nous respectons la liberté syndicale et nous reconnaissons la convention collective sectorielle.

Nous essayons de recruter des résidents locaux et d'accepter la convention collective, et nous nous comportons correctement envers les représentants des employés.

La prohibition du travail forcé et du travail illégal des enfants est progressivement incluse dans tous nos contrats avec les fournisseurs.

• Aide au développement et les projets humanitaires

Là où nous soutenons l'aide au développement ou des projets humanitaires, nous prenons des décisions en concertation avec les organismes nationaux et régionaux, en tenant compte des mesures les mieux adaptées aux besoins réels des gens dans nos lieux de travail.

• Nous voulons être des citoyens idéaux

C'est une question de principe pour nous de contribuer à la création de valeurs dans nos domaines professionnels, pourvu que ça soit dans notre pouvoir et dans les limites de notre domaine.

Là où nous sommes les opérateurs ou chargés de la gestion des opérations, nous essayons d'embaucher des résidents locaux, conformément à nos principes d'anti-discrimination.

Dans tels cas, nous assumons aussi la responsabilité de fournir des avantages à ces personnes, selon nos standards qui se rapportent aux droits et à la protection des employés.

Dans les situations de partenariat, nous faisons de notre mieux pour garantir que nos partenaires appliquent des standards similaires et, si nécessaire, nous les aidons à les mettre en œuvre.

Là aussi, notre Code de Conduite est la base de notre collaboration avec les contractants.

7 - La santé, la sécurité et l'environnement

Là où nous travaillons, nous avons toujours une intention sérieuse de prendre comme modèle les standards les plus hauts vis-à-vis de

la santé, la sûreté, la sécurité, et la protection de l'environnement afin d'améliorer notre performance à cet égard.

Nos politiques de santé, de sûreté, de sécurité, et de la protection de l'environnement forment une partie essentielle de notre mission.

Tous nos efforts se concentrent sur l'amélioration permanente des standards de l'environnement et de la qualité, ainsi que sur les meilleures pratiques de sécurité au sein de l'entreprise.

• Nos politiques de santé, de sûreté, de sécurité et de l'environnement

Par principe, nous exigeons des technologies prouvées et économiquement efficaces et nous assumons notre responsabilité de veiller sur la santé et la sécurité de nos employés et de maintenir notre environnement sain.

Pour servir notre propre intérêt et les intérêts de l'environnement nous avons fixé des objectifs ambitieux visant à la conservation des ressources. Nous insistons sincèrement sur l'efficacité énergétique, sur un taux amélioré de recyclage, et sur la réduction de la pollution au minimum. Nos installations, procédures et produits sont développés selon les technologies les plus récentes vis-à-vis de l'environnement et de la sécurité, et nous visons à accomplir un équilibre satisfaisant entre les considérations de l'environnement et notre performance opérationnelle.

Tous les membres de notre personnel doivent assumer la responsabilité envers leur sécurité professionnelle et la protection de l'environnement.

Leurs qualifications sont mises à jour à l'aide des programmes de la formation continue.

• Médecine du travail, soins médicaux, réduction des risques, la sécurité des résidents locaux et dans le milieu de travail

Nous attachons une grande importance à la santé de nos employés.

Nos mesures de santé professionnelle aident nos employés à faire face au stress et à la tension qui sont dus au travail ou à d'autres facteurs.

La sécurité de nos employés et de toute autre personne présente sur nos sites est importante pour nous.

Nous donnons des cours périodiques de formation pour rendre nos employés plus conscients de la sécurité et pour les munir de compétences pratiques afin qu'ils sachent s'y prendre avec les sources de danger.

Les mesures de sécurité, la prévention active d'incidents à travers l'amélioration substantielle de sécurité dans le milieu de travail, ainsi que l'analyse des facteurs de risques potentiels nous permettent d'optimiser nos performances de sécurité dans le milieu de travail d'une façon permanente.

La sécurité dans le milieu de travail est l'une des responsabilités de la Direction Générale.

• Prévention des risques à la sécurité pour les résidents locaux et la réduction de dégâts

Nous adoptons des mesures techniques et efficaces de sécurité pour réduire les risques sur les gens, et nous discutons ces mesures avec les autorités locales compétentes.

Notre système de gestion des crises tient à définir clairement dans nos plans d'urgence les personnes à contacter, le flux de travail, le flux d'appels et toutes les responsabilités.

Tous ces plans sont mis à l'épreuve à travers des exercices de simulation pour s'assurer de leur fiabilité.

Les simulations testent les systèmes d'alarme, la capacité de coopération entre les services de secours, les réseaux de communication ainsi que le bon fonctionnement du système administratif.

Le niveau de sécurité dans nos installations est de très haut niveau, et nous employons des contractants qui sont capables de coopérer avec nous pour accomplir les standards internationaux liés à la sécurité et à l'environnement.

Ce principe s'applique dans tous les secteurs opérationnels, et tient à couvrir toutes les procédures.

Une grande importance est attachée au développement continu des nouvelles mesures de sécurité au sein de l'entreprise pour les utiliser dans les régions densément peuplées ou écologiquement délicates.

• Protection de l'environnement

Conformément à notre politique de protection de l'environnement, nous observons les règlements nationaux de sécurité, de sûreté et de l'environnement dans tous nos lieux d'opération, et nous essayons de rapprocher les standards nationaux de protection de l'environnement aux standards internationaux. Cela s'applique aussi aux pays dans lesquels la sécurité et la législation de l'environnement sont encore en cours de développement. De cette façon, nous soutenons l'usage de pratiques commerciales durables qui sont économiquement saines et qui tiennent compte de l'environnement et de la société.

Nous attachons aussi une importance particulière à la conservation de la biodiversité.

Nous assumons notre responsabilité à l'égard de la protection de la biodiversité dans les lieux où nous opérons actuellement, et nous continuerons de faire ainsi dans tous nos projets futurs.

Notre expérience et les technologies que nous utilisons dans nos activités de production et de traitement sont conçues pour contrôler et réduire tout effet indésirable sur l'environnement. La protection du sol, la conservation de l'eau dans les procédures de production, la production sûre, le stockage et le transport de nos produits et la gestion des déchets et des eaux usées sont des pratiques standards dans notre entreprise.

• Protection du climat et des sources de l'énergie renouvelables

Nous participons vigoureusement dans les débats sur le climat et nous les considérons comme une contribution importante à la stabilité de l'environnement.

En outre, nous reconnaissons sans réserve le besoin de réduire les gaz à effet de serres à travers des mesures fermes.

Cela veut dire qu'au cours de nos propres procédures de production, nous employons les technologies les plus récentes de réduction d'émissions, et nous sommes prudents dans notre utilisation des ressources naturelles.

Nous ne développons, produisons, introduisons et vendons que des produits modernes qui ne nuisent pas à l'environnement.

Nous suivons avec intérêt, étant une entreprise pétrolière, les développements liés aux ressources d'énergie renouvelables, nous jouons un rôle actif dans ces développements et nous adoptons une approche objective et holistique envers les sources d'énergie alternative.

Nous reconnaissons que les sources traditionnelles et renouvelables d'énergie représentent une opportunité qui permet d'utiliser des sources différentes d'énergie dans des régions déterminées, soumises à des considérations d'efficacité et sécurité de provision.

• Protection du personnel, du patrimoine, des informations et de la réputation

La vie humaine est toujours notre priorité majeure, et nous croyons que les membres du personnel – quelque soit les circonstances – ne doivent pas risquer leurs vies pour protéger les biens de l'entreprise contre des actes méchants ou criminels.

Cependant, nous exigeons que les employés traitent le matériel et les informations confiées à eux avec le soin approprié et qu'ils utilisent ces actifs suivant les objectifs pour lesquels ils étaient conçus.

Nous voulons que les documents et les standards de sécurité de la société s'appliquent à tous les employés, conseillers, internes, partenaires et membres de famille des individus qui sont sous la protection de la société ainsi qu'à tous ses invités officiels.

Nous adhérons aux mesures minimales de sécurité, et uniquement les personnes autorisées ont droit à entrer dans les locaux de la société et avoir accès à ses informations.

Les employés qui ne suivent pas le règlement de sécurité et qui agissent d'une manière qui expose leurs vies ou celles des autres au danger devront en subir des conséquences qui peuvent aller jusqu'au licenciement.

Nous exigeons aussi que tous les membres du personnel assument leur responsabilité envers l'impact de leur propre comportement, et reconnaissent que leur comportement au sein

de la société et ailleurs peut avoir un impact potentiel négatif sur d'autres membres du personnel, sur les activités d'exploitation de la SEREPT et/ou sur sa réputation et qu'il peut aussi entraîner des actes criminels contre les employés ou contre la société.

8 - Rapport avec notre environnement

Nous entretenons un dialogue ouvert avec les autorités et les organismes de communauté et avec nos voisins.

Nous croyons que nos politiques d'information détaillée, de respect mutuel et de comportement transparent constituent les meilleures fondations sur lesquelles on peut construire et maintenir de bons rapports avec les différentes parties prenantes dans notre secteur.

Nous sommes heureux de pouvoir collaborer étroitement avec tous nos partenaires, et nous croyons qu'il y a des avantages à gagner de cette collaboration efficace pour tous les partis. Nous travaillons avec des partenaires et des contractants qui respectent nos politiques organisationnelles.

L'intégrité et la confiance peuvent être affectées par les conflits d'intérêts personnels. La transparence en ce qui concerne les intérêts sous-jacents est importante pour nous.

Nous sommes attentifs vis-à-vis de la motivation et des intérêts personnels de nos employés et des effets négatifs que nos activités peuvent engendrer.

Nous fournissons des efforts conscients afin de communiquer les règles de nos activités, à la fois existantes et celles en cours de développement, d'une façon complète et en détail pour définir ce que nous attendons de nos partenaires et contractants et ce que les parties prenantes peuvent attendre de nous.

• Partenaires, fournisseurs et contractants

Nous travaillons en coopération étroite avec nos partenaires, contractants et fournisseurs et nous reconnaissons les avantages mutuels qui peuvent être tirés des rapports solides et des conditions contractuelles raisonnables. Même avec tous les avantages provenant des rapports durables avec nos fournisseurs, nous évitons tout accord qui peut être interprété comme une restriction à la concurrence loyale. Tant que nous croyons à la nécessité d'utiliser tous les moyens appropriés et légitimes pour servir les meilleurs intérêts de nos affaires et atteindre les hauts niveaux de qualité de nos produits et services, nous nous attachons à l'intégrité irréprochable dans toutes nos relations professionnelles.

Nous respectons les standards socioculturels et les pratiques professionnelles de nos domaines opérationnels, à condition qu'ils ne soient pas en désaccord avec nos principes éthiques fondamentaux.

Nous sommes contre toute promesse, offre, paiement ou acceptation de pots-de-vin pour obtenir des avantages immoraux.

Les rémunérations reçues par nos employés et nos agents sont appropriés et compétitifs sur le plan national, et ils sont payés exclusivement contre des services légitimes.

L'hospitalité, les cadeaux et les paiements semblables ne sont tolérables que dans les limites des pratiques commerciales généralement acceptées.

En cas de doute, nos employés doivent consulter leurs supérieurs hiérarchiques concernant les questions délicates de moralité.

Nous transmettons explicitement des commissions et des paiements à des tiers partis pour légitimer les dépenses professionnelles rendues et nous en rendons compte avec transparence.

Nos partenariats ne sont établis qu'avec des fournisseurs et des contractants qui adoptent nos valeurs éthiques.

Nous nous servons aussi de la collaboration avec nos partenaires, fournisseurs et contractants pour introduire les droits clés de l'homme dans leurs pratiques commerciales et pour les rendre plus conscients des principes éthiques et écologiques.

• Représentation syndicale des employés, groupes d'intérêts & ONG

Nous respectons la liberté syndicale et la représentation collective des employés. Nous fournissons des efforts considérables afin de travailler d'une manière constructive avec les représentants des employés et d'atteindre des solutions mutuellement satisfaisantes. Cela inclut la collaboration avec les représentants choisis par nos employés en conformité avec la législation nationale.

Il est de notre propre intérêt et de ceux de l'industrie pétrolière, de la communauté et de toute la société, d'entretenir des contacts francs avec les organismes et les associations syndicales ainsi qu'avec les groupes d'intérêt en rapport.

Nous accueillons toute critique ou discussion constructive avec les associations qui sont prêtes à prendre part à un dialogue franc, sérieux et objectif avec nous.

Même dans un environnement plein de divergences vis-à-vis des rôles et des problèmes, nous essayons de considérer toute divergence d'intérêts comme une occasion pour améliorer nos points de vues les uns envers les autres.

Nous travaillerons ensemble, autant que possible, pour résoudre nos conflits et nous fournirons des efforts pour encourager la participation des parties prenantes.

• Collaboration avec les universités

Là où nous voyons des avantages mutuels, nous offrons notre compétence et nos connaissances dans les domaines de la technologie et de la recherche appliquée; et en échange, nous acquérons de nouvelles perspicacités en commissionnant des revues et des projets de recherche scientifique. Nous collaborons aussi avec nos contractants afin de trouver des synergies précieuses.

• Organismes de contrôle, environnement politique et gouvernement

Nous contribuons positivement à l'établissement de standards nationaux et internationaux en collaboration avec des organismes techniques et scientifiques et autres groupes d'intérêts. Notre approche est positive envers le développement des lois et des standards, et nous mettons en particulier l'accent sur l'assistance dans les consultations pré législatives. Tout soutien financier personnel pourrait être mal interprété et est par conséquent interdit. Notre fonction dans l'environnement politique comme nous la voyons est de fournir des services d'expertise.

Là où quelqu'un a besoin d'informations spécifiques utiles pour faciliter la prise de décisions, nous sommes capables de mettre des informations factuelles et exactes à sa disposition.

Nous nous intéressons à la politique économique et nous respectons la souveraineté nationale.

• Environnement de voisinage, résidents locaux et investissement social

Nous entretenons un dialogue franc avec les autorités et les organismes de communauté et avec notre voisinage.

Nous visons à créer un climat de confiance dans lequel tous ceux qui sont touchés par notre présence et nos activités peuvent exprimer leurs intérêts.

Là où il y a une divergence d'intérêts, nous cherchons des solutions mutuellement acceptables.

Nous sommes engagés à soutenir les communautés dans notre sphère d'action et à investir dans des projets sociaux viables bien sélectionnés. Ces projets doivent profiter aux membres de la communauté de façon à satisfaire leurs besoins de base et mettre leurs compétences et connaissances en valeur. Nous cherchons à collaborer avec des partenaires reconnus dans ce domaine pour atteindre un haut niveau d'efficacité.

• Communication

Nous croyons à la communication directe au sein et en dehors de l'entreprise et que tous les besoins individuels pour obtenir une information soient satisfaits à temps et sans nuire à la confidentialité.

Nous entretenons des contacts directs avec les syndicats, les organismes et les groupes d'intérêts pertinents.

Le conseil d'administration accorde une grande importance à l'information des employés.

Les informations sont fournies à travers des réunions et des présentations personnelles, ainsi que sur le site web de la société en version

électronique et à travers les médias imprimés. Les réunions régulières avec les membres du personnel font partie de notre style de management.

9 - Gouvernance

Notre gouvernance inclut des standards volontaires prééminents de conduite et des principes de management qui forment une base solide de confiance à travers les éthiques professionnelles saines, la prudence et l'intégrité.

Nous considérons la gouvernance saine comme une partie essentielle de la responsabilité professionnelle, surtout les éléments qui servent à minimiser les risques et à renforcer la confiance avec nos partenaires.

Lorsque nous sommes incapables de résoudre un dilemme nous-mêmes, nous faisons recours à l'assistance de parties compétentes.

• Système de management

Notre système de management est l'un des éléments les plus importants des systèmes. Nous avons bien défini, dans nos statuts et dans nos contrats d'association, les responsabilités et les attributions des organismes représentant l'entreprise et des conseils d'administration.

Le Code de Conduite est l'expression de nos valeurs. Il est ainsi le document central qui gère toutes nos actions et l'ensemble des orientations nécessaires de l'entreprise. Le système de management pour la responsabilité professionnelle est établi sous forme d'un ensemble de règlements nécessaires qui tracent les structures organisationnelles, la hiérarchie de

documentation, les procédures et les objectifs du système. L'intégration de la stratégie et des processus de prise de décisions.

• Code de gouvernance de l'entreprise

L'indépendance des membres du Conseil de l'administration est un critère important. Ceci s'applique aussi aux commissaires aux comptes dont les honoraires et les autres remboursements sont signalés de façon transparente à toute personne intéressée.

• La gestion de risques

Comme toute autre société dans l'industrie du gaz et du pétrole, nous sommes exposés à un grand nombre de risques – opérationnels, réglementaires, politiques – et surtout aux risques de marché.

Nous avons établi un système de gestion de risques pour établir les manuels de prévention et limiter les risques les plus importants sur les lieux de nos activités,

et nous avons par conséquent ajusté nos orientations stratégiques.

Les risques connus et estimés sont gérés et contrôlés grâce à nos politiques bien définies qui précisent les responsabilités à tous les niveaux. Nous sommes prêts à supporter plus de risques de sécurité et de sûreté dans les projets et les opérations où il y a plus d'enjeux.

Cependant, nous abandonnerons toute opération où les risques de sécurité sont disproportionnés aux avantages potentiels pour la société ou son personnel.

• Éthiques professionnelles et conflits d'intérêts

Nous croyons que les éthiques professionnelles d'une société jouent un rôle majeur dans l'élaboration de sa culture.

La gestion de culture implique la gestion des résultats.

Les représentants de notre société doivent agir équitablement, avec intégrité et conformément aux standards éthiques les plus éminents – peu importe où ils soient.

Tous les conflits d'intérêts et toutes les situations où les conflits d'intérêts pourraient survenir doivent être divulgués.

Nous attachons une importance particulière au traitement adéquat des informations confidentielles et à la vigilance afin d'empêcher tout délit d'initié.

Nous sommes conscients de l'importance des bonnes relations avec nos partenaires, et nous renforçons ces contacts.

Nous sommes convaincus que les cadeaux, les dons et les invitations, soit offerts ou reçus, peuvent être mal interprétés.

Pour cette raison, nous traitons telles situations d'une manière transparente et responsable.

Nous respectons les lois nationales et internationales et nous nous y conformons.

Nous ne tolérons pas la corruption ou les pratiques commerciales corrompues de tout genre.

Quand nous concluons des accords avec nos entrepreneurs, fournisseurs et consultants, nous prenons des mesures raisonnables pour s'assurer que la conformité à notre Code de Conduite ne soit pas menacée.

Fournir à nos employés les moyens d'exprimer leurs inquiétudes et obtenir discrètement de l'assistance et des conseils quand les standards éthiques sont violés est un instrument important pour garantir que nous sommes à la hauteur de nos standards éminents.

• Audit

L'audit est une partie intégrante du contrôle et de la gouvernance des processus de gestion et il réalise les activités d'assurance, de conseil et d'information.

L'approche des activités d'assurance et de conseil est basée sur l'analyse du risque et est conçue pour créer de la valeur ajoutée et améliorer les conditions de vie de l'entreprise.

Il aide la société à atteindre ses objectifs à travers une approche systématique et méthodique et est axé sur la conformité, la pertinence, la sûreté, la sécurité, l'orientation vers les objectifs et l'efficacité.

• Rapports d'audit transmis au Conseil d'Administration

Nous encourageons la collaboration entre le Conseil d'administration et les auditeurs, ainsi nous gagnons des avantages supplémentaires dans tous les domaines de sécurité et de sûreté professionnelles.

• Confidentialité

Les exigences de confidentialité dans l'entreprise et pour tous les projets, assurent que les informations ne soient pas utilisées à mauvais escient.

La conformité à ces règles est aussi contrôlée et toute violation engendre des pénalités correspondantes.

The English-French-Arabic lexicon

English	Français	عربية
Audit	Audit	تدقيق / مراجعة الحسابات
Career and succession planning	Planification de carrière et des successions	عربية
Code of conduct	Code de conduite	قانون السلوك
Contractors	Contractants	المقاولون
Corporate governance	Gouvernement d'entreprise	ادارة المؤسسة
Corporate guidelines	Orientation d'entreprise	أهداف مهنية
Corporate responsibility	la Responsabilité Professionnelle	المسؤولية المهنية
Decision making processes	Processus de prise de décision	منظومات اتخاذ القرار
Professional Ethics	Ethique Professionnelle	الاخلاقيات المهنية
Governance	Gouvernance	التصرف الرشيد
Guidelines	Principes d'orientation	المبادئ التوجيهية
Honesty	Honnêteté	الامانة
Integrity	Intégrité	النزاهة
Interest groups	Groupes d'intérêt	الهيئات المختصة
Loyalty	Loyauté	الولاء
Monitoring systems	Systèmes d'orientation	أنظمة التوجيه
Managment system	Le système de management	منظومة التصرف
Operational goals	Objectifs opérationnels	أهداف عملية
Permanent	Permanents	الكارون
Proactive	Proactif	استباقي
Process	Processus	خطة / أسلوب
Regulatory bodies	Corps de contrôle	أجهزة المراقبة
Safety	Sécurité	السلامة
Security	Sûreté	الامن
Shareholders	Actionnaires	مساهمون
Social responsibility	Responsabilité sociale	المسؤولية الإجتماعية
Staff	Personnel ou agents	الأعوان
Stakeholders	Parties prenantes	الأطراف المعنية
Standards	Standards	معايير
Sustainability	Durabilité	الاستدامة
Transarency	Transparence	الشفافية
Values	Valeurs	قيم